

## **Séance du 15.10.2024**

### **Edilité**

Le CC délivre et traite

- 5 autorisations de construire
- 1 demande de renseignement
- 2 annonces de panneaux

### **Agrandissement du centre scolaire de Botyre**

Dans le cadre du projet d'étude de l'agrandissement du centre scolaire de Botyre, le CC attribue les mandats suivants :

- Consultant amiante (matières dangereuses)  
Lamy Expertise SA, Lausanne, pour le prix de Fr. 7'082.10 TTC.
- Géomètre pour relever des canalisations et réseau existant à l'aide de caméra et appareils de mesures (tracé, état, diamètres, ...)  
IG group SA, Ayent, pour le prix de Fr. 8'868.85 TTC.
- Ingénieur Acousticien  
bS Lucane Sàrl, Saxon, pour le prix de Fr. 7'912.90 TTC.

### **Subvention achat vélo électrique**

Le CC prend connaissance des demandes d'aide au financement pour l'achat de vélos électriques. Le montant de subvention se monte à Fr. 1'664.70.

Le montant versé pour 2024 se monte à Fr. 16'527.00

### **Subventions énergie**

En vertu du règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables, le CC décide d'attribuer des subventions pour un montant de Fr. 42'840.00 (14 dossiers).

## **Séance du 29.10.2024**

### **Délivrance d'une autorisation d'exploiter**

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à M. Didier Deseneux pour l'établissement "Poustof" (Anzère).

### **Edilité**

Le CC délivre et traite

- 3 autorisations de construire
- 1 préavis requis par le service cantonal des constructions
- 6 annonces de panneaux

### **Décharge d'Utignou : adjudications**

Dans le cadre de l'aménagement de la décharge d'Utignou le CC attribue les travaux suivants :

- Conduite d'eau : Travelletti – Biner & Cie SA pour le montant de Fr. 26'585.05 TTC.
- Conteneur bureau : Jaquet SA pour le montant de Fr. 7'453.50 TTC.
- Electricité : Barras Electricité Partners SA pour le montant de Fr. 9'861.40 TTC.
- Barrière : Cisa SA pour le montant de Fr. 4'873.60 TTC.

- Informatique : adiatc SA pour le montant de Fr. 3'584.60

### **Personnel communal**

Suite à la mise au concours publiée dans le Nouvelliste du 10.09.2024, le CC décide d'engager M. Anthony Pannatier comme employé au service de voirie. Son activité débutera au 2 janvier 2025 pour un taux d'activité de 100 %.

### **Routes communales**

Le Conseil d'Etat a formellement validé le déclassement de la Rue des Bochonès et de la Place-Villa de route cantonale en route communale.